

▼ Vision

Ville → Port

2026
2035

Automne 2026



UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE, UNE SYNERGIE NATURELLE

Située au confluent du fleuve Saint-Laurent, Québec occupe une position géographique stratégique qui lui confère une pluralité d'avantages économiques, sociaux et culturels. Ville portuaire emblématique depuis plus de 400 ans, elle se distingue par son accès privilégié à l'un des principaux axes commerciaux du continent, tout en rayonnant par son identité francophone, son patrimoine exceptionnel, sa qualité de vie enviable et les profonds liens d'amitié, de fraternité et de respect qui l'unissent à la Nation Wendat.

Le port de Québec, l'un des plus anciens en Amérique du Nord, joue un rôle central dans l'économie locale, régionale et canadienne. Sa localisation stratégique à 1100 km de l'océan Atlantique et à moins de 500 km des Grands Lacs en fait le dernier port en eaux profondes du fleuve et une porte d'entrée naturelle pour les marchés internationaux — européens, nord-américains, asiatiques et africains. Connecté aux principaux corridors logistiques du continent, le port constitue un levier stratégique pour le développement industriel, commercial et maritime.

Son positionnement est renforcé par ce qu'offre la ville de Québec : un environnement urbain stable et dynamique, une main-d'œuvre qualifiée, un équilibre durable entre développement économique, inclusion sociale et qualité de vie, ainsi qu'un riche patrimoine maritime et portuaire.

Les administrations de la Ville de Québec et du Port de Québec collaborent activement depuis de nombreuses années. Cette synergie s'est traduite par des initiatives concrètes : organisation d'événements publics dans les espaces portuaires, concertation sur les enjeux de mobilité et rehaussement de la sécurité piétonne dans le secteur patrimonial du Vieux-Port, etc. Elle repose sur une volonté constante de dialogue, de coopération et de recherche d'équilibre dans l'aménagement du territoire.



VERS UNE VISION COMMUNE VILLE-PORT 2026-2035

Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques, des chaînes d'approvisionnement fragilisées et une compétition accrue pour l'accès aux marchés, les ports jouent un rôle plus que jamais essentiel pour assurer la prospérité économique et la sécurité des nations. Ils sont des points névralgiques pour la fluidité des échanges, la résilience des économies et la souveraineté commerciale.

Or, comme dans plusieurs villes portuaires à travers le monde, la relation entre la Ville et le Port n'est pas sans défis : la pression foncière, les enjeux de mobilité et d'aménagement, les impacts environnementaux, les préoccupations citoyennes liées à la sécurité et la santé durable en sont quelques-uns. Nous croyons que c'est en reconnaissant et en assumant pleinement ces défis qu'il sera possible d'identifier les meilleures approches pour y faire face, maintenant et dans le futur.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la volonté conjointe de la Ville de Québec et du Port de Québec de se doter d'une Vision 2026-2035.

Cette vision s'inscrit dans une volonté partagée d'assurer le développement durable des activités portuaires à Québec. Elle repose sur la recherche d'un équilibre entre la croissance économique, la qualité de vie et la santé des populations riveraines, la protection de l'environnement, la résilience face aux changements climatiques et l'intégration harmonieuse des activités portuaires au tissu urbain.

Sa mise en œuvre contribuera à renforcer la collaboration entre la Ville et le Port et à favoriser une planification mieux concertée de leurs interventions. Elle permettra notamment de mieux planifier l'intégration des fonctions portuaires, d'anticiper les besoins futurs et d'assurer un développement cohérent, résilient et porteur de sens pour l'ensemble du territoire. Ce qui nous anime, c'est une ambition claire : faire du Port une fierté collective et un moteur de transformation économique, urbaine et sociale, en cohérence avec les aspirations de la communauté et en complémentarité avec les orientations de la Ville de Québec.

Des actions concertées avec la population et les partenaires

Afin de transposer cette vision en actions, la Ville et le Port entendent :

- Renforcer le dialogue avec les citoyennes et les citoyens concernant les activités et l'aménagement du territoire portuaire;
- Collaborer étroitement avec les ministères provinciaux et fédéraux dont la mission est alignée avec le développement portuaire et maritime;
- Coordonner les actions avec les partenaires locaux et internationaux pour assurer la cohérence et la complémentarité des initiatives.

Ambition et considérations stratégiques

La Ville et le Port partagent une ambition et des considérations stratégiques qui guideront la mise en œuvre de la Vision.

Ambition commune



Faire du Port une fierté collective et un moteur de transformation économique, urbaine et sociale, en cohérence avec les aspirations de la communauté et en complémentarité avec les orientations de la Ville de Québec.

Ensemble, nous pouvons créer une dynamique où développement, qualité de vie, innovation et durabilité vont de pair. Grâce à une collaboration forte entre tous les partenaires, le Port pourra rayonner à l'international tout en jouant un rôle clé à l'échelle nationale, devenant un exemple en matière de coopération et de développement durable. Plus que jamais, il contribuera à faire de Québec une ville à l'économie forte et diversifiée qui se démarque grâce à la qualité de vie inégalée qu'elle offre à ses citoyennes et citoyens.

CONSIDÉRATIONS STRATÉGIQUES

1 Une gouvernance ouverte et collaborative

Instaurer un cadre de gouvernance renouvelé entre la Ville, le Port et les partenaires, reposant sur la transparence, la collaboration et un engagement commun à long terme.

Cette approche vise à renforcer la coordination, à soutenir l'innovation et à assurer un développement cohérent et durable du territoire Ville-Port.

Les visées stratégiques sont les suivantes :

- ▶ Faire évoluer les mécanismes de concertation existants entre la Ville, le Port, la population et les partenaires, en réduisant la redondance et en misant sur une coordination plus efficace;
- ▶ Favoriser une gouvernance collaborative, fondée sur le dialogue, la transparence et la complémentarité des rôles, sans empiéter sur les mandats respectifs;
- ▶ Convenir d'investissements à réaliser sur un horizon de 10 ans, en lien avec les objectifs communs;
- ▶ Développer une culture de projet fondée sur la confiance, la coresponsabilité et l'innovation collective;
- ▶ Assurer un suivi public, régulier et accessible de la mise en œuvre de la Vision Ville-Port;
- ▶ Maintenir des canaux de dialogue structurés avec les personnes élues et les instances de régulation pour soutenir un développement portuaire aligné avec les priorités régionales et nationales.

2 Le Port comme moteur de prospérité

Valoriser le Port comme un pilier du développement régional, en soulignant sa contribution économique, son rôle historique et social, ainsi que son potentiel d'innovation.

En mettant l'accent sur les retombées économiques concrètes générées par ses activités et en renforçant son ancrage dans le tissu local, cette orientation vise à accroître la reconnaissance du Port comme source de fierté collective et de prospérité. Cette prospérité s'appuie notamment sur des activités logistiques et maritimes performantes, l'émergence de filières stratégiques, des infrastructures modernes et des retombées positives et tangibles pour la main-d'œuvre, les entreprises et les communautés de Québec.

Les visées stratégiques sont les suivantes :

- Mettre en valeur la contribution actuelle et le potentiel futur du Port dans le développement de Québec, tant sur les plans économique, historique que social;
- Actualiser et diffuser les données sur l'impact économique, social et commercial du Port (emplois, retombées, partenariats);
- Positionner le Port comme un levier d'innovation, d'attractivité et de diversification économique, en alliant rigueur dans le développement des activités commerciales et maximisation des bénéfices collectifs pour la région;
- Renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à l'égard du Port comme élément identitaire fort du territoire;
- Développer un secteur des croisières sur quatre saisons basé sur une expérience d'accueil intégrée, des infrastructures modernes et un engagement résolu envers la transition énergétique;
- Tirer profit des possibilités liées aux secteurs stratégiques déjà bien implantés dans la région, notamment la défense, afin de renforcer la complémentarité entre le développement portuaire et les pôles économiques régionaux.

3 Une intégration urbaine harmonieuse

Favoriser une intégration urbaine harmonieuse du port de Québec en assurant une cohabitation équilibrée de ses usages, en aménageant des interfaces accessibles et partagées, en développant des projets concertés avec les communautés et les Premières Nations et en renforçant sa connectivité avec la ville.

Cet objectif sera réalisé en cohérence avec le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec.

Les visées stratégiques sont les suivantes :

- ▶ Favoriser une cohabitation équilibrée entre les activités portuaires, urbaines, culturelles et récréatives, en travaillant avec les citoyennes et les citoyens pour aménager les interfaces Ville-Port;
- ▶ Définir clairement les espaces industriels qui demeureront indispensables au maintien de la performance portuaire, dans un esprit de bénéfices partagés;
- ▶ Aménager les interfaces, en privilégiant l'accès au fleuve, la qualité des paysages et les usages partagés, pour maximiser les gains pour la population;
- ▶ Développer des projets communs qui tiennent compte des besoins et des aspirations des communautés riveraines, des personnes qui utilisent les installations du port et le visitent, notamment en matière de santé globale et de sécurité;
- ▶ Améliorer la connectivité entre le Port, les quartiers adjacents et le reste du territoire en favorisant la mise en œuvre de mesures concertées en matière de sécurité, de santé des populations, de fluidité des déplacements, de qualité de vie et de cohabitation.

4 Des infrastructures modernes et connectées

Positionner les infrastructures portuaires comme des leviers essentiels à la création de richesse, la fluidité logistique et l'émergence de nouveaux pôles d'activités stratégiques.

En misant sur des équipements modernes, connectés et durables, le Port pourra mieux répondre aux besoins du commerce international, soutenir les chaînes d'approvisionnement et favoriser l'émergence de pôles d'activités stratégiques.

Les visées stratégiques sont les suivantes :

- ▀ Collaborer activement avec les partenaires gouvernementaux pour accélérer la modernisation des infrastructures portuaires, en adoptant les meilleures pratiques technologiques et environnementales;
- ▀ Optimiser la logistique portuaire pour assurer une fluidité multimodale et une résilience renforcée, connectée aux grands corridors commerciaux;
- ▀ Adapter progressivement les infrastructures aux exigences évolutives du commerce international, du transport durable et des industries émergentes;
- ▀ Encourager l'intégration de zones d'activités stratégiques (industrialo-portuaires, innovation, énergie), en facilitant les partenariats et en mobilisant les acteurs locaux;
- ▀ Améliorer la résilience climatique de la Ville et du Port grâce au déploiement d'actions concertées.

5 Un développement durable pour les générations futures

Poursuivre l'intégration du développement durable dans les actions portuaires et urbaines, en mettant l'accent sur la réduction des impacts environnementaux, la transition énergétique et l'innovation responsable.

Cette orientation vise à assurer une meilleure cohérence entre les activités portuaires et les attentes sociétales, tout en contribuant à un avenir plus résilient et équitable.

Les visées stratégiques sont les suivantes :

- ▶ Réduire l'empreinte environnementale des activités portuaires, en priorisant les enjeux qui préoccupent la population, notamment la qualité de l'air, le bruit, l'eau et la biodiversité;
- ▶ Soutenir les efforts de transition énergétique, notamment par l'électrification lorsque possible, et contribuer à l'adoption progressive de solutions à faibles émissions;
- ▶ Encourager l'innovation verte comme levier de développement dans le respect de nos capacités d'intervention;
- ▶ Favoriser l'intégration des principes de développement durable dans les actions menées conjointement par le Port et la Ville de Québec afin d'améliorer la performance des deux organisations en la matière.

La Ville de Québec et le Port de Québec s'entendent sur la définition suivante du développement durable, telle qu'elle est reconnue par les États membres des Nations Unies ainsi que par l'Association internationale des villes portuaires (AIVP) :



« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

Des actions concrètes dès 2026

Afin de contribuer dès maintenant à l'atteinte des visées stratégiques mentionnées précédemment, les administrations de la Ville et du Port de Québec s'engagent à entreprendre ou à poursuivre les travaux suivants dès 2026.

1 La réduction de la vitesse et le contrôle accru des véhicules lourds qui circulent dans le secteur du Vieux-Port

Pour accentuer la sécurité piétonne dans le secteur patrimonial du Vieux-Québec.

2 L'acquisition et le partage de données en mobilité

Pour une meilleure compréhension des flux (marchandises, touristes, citoyennes et citoyens) et l'optimisation des déplacements.

3 L'évolution de la gouvernance des espaces citoyens

Pour améliorer les outils et les mécanismes existants liés à la gouvernance des espaces citoyens — tels que les comités, processus et modes de consultation — afin de renforcer la clarté des rôles, améliorer la transparence et assurer une meilleure complémentarité entre les instances, tout en évitant les chevauchements.

4 L'arrimage des ambitions de verdissement

Pour une meilleure coordination des projets visant à améliorer la qualité de l'air par la biodiversité, (murs-écrans végétalisés, développement de trames vertes, plantations, déminéralisation, etc.).

5 La collaboration active de la Ville aux démarches stratégiques portées par le Port

Pour que la Ville et le Port travaillent de concert lors des représentations nécessaires menées auprès du gouvernement fédéral, en reconnaissant son statut d'infrastructure d'intérêt stratégique et son rôle dans la création de la richesse collective.

6 L'exploration de l'organisation d'un forum biennal sur les grandes tendances portuaires et maritimes à Québec dès 2027

Pour favoriser la mise en commun des savoirs, mieux répondre aux enjeux d'intégration urbaine et réfléchir aux projets structurants à venir.

7 L'implantation d'une représentation permanente de l'Association Internationale Villes et Ports (AIVP) pour l'Amérique du Nord à Québec

Pour renforcer le rôle de Québec à l'échelle internationale comme Ville-Port de référence en développement durable.

